



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi



*Ministère de la Santé
et de l'Action sociale*

08 AVR. 2024

Direction Générale de la Santé



Direction des Laboratoires

**Termes de référence pour le recrutement d'un
consultant chargé de l'élaboration d'un plan et des
modules de formation sur la biosécurité et la biosûreté
en laboratoire**



Contexte et justification

Les laboratoires de biologie médicale sont souvent amenés à manipuler des échantillons potentiellement infectieux, à utiliser des produits chimiques ou inflammables dangereux et à produire quotidiennement de grandes quantités de déchets. Ces substances sont susceptibles d'exposer le personnel à divers risques et peuvent également constituer une source de dissémination accidentelle ou intentionnelle d'agents pathogènes dangereux, dans l'environnement avec la probabilité d'entraîner des maladies chez l'homme ou chez l'animal.

La sensibilisation et la formation du personnel qui exerce au niveau des laboratoires sont donc essentielles, pour une bonne compréhension des aspects théoriques et pratiques de la biosécurité et de la biosûreté en laboratoire, et pour une gestion efficace des risques associés aux activités.

Vu la nécessité de disposer d'un plan national de formation sur la biosécurité et la biosûreté au Sénégal, la Direction des Laboratoires, avec l'appui du projet EPIC/GHS/FHI360 financé par l'USAID, compte recruter un consultant chargé de l'élaborer en même temps que des modules de formation dans ce domaine.

1.- Objectifs de la mission

3.1. Objectif général

Disposer d'un plan national et de modules de formation sur la biosécurité et la biosûreté en laboratoire, pour le renforcement des compétences du personnel de laboratoire

3.2. Objectifs spécifiques

- Identifier les besoins en formation et en équipements de biosécurité et de biosûreté en laboratoire, suite à l'évaluation des lacunes,
- Proposer un plan de formation sur une période de cinq (5) ans, sur la biosécurité et la biosûreté en laboratoire, aligné sur les besoins identifiés
- Elaborer des modules de formation alignés sur les besoins identifiés en spécifiant le mode et le calendrier annuel des sessions de formation
- Elaborer le budget de chaque session de formation en tenant compte du nombre de participants, de jours de formation, des frais de déplacements et de formation, ainsi que du coût d'acquisition du matériel de formation
- Proposer des modalités d'évaluation des participants avant et après la formation
- Proposer un mécanisme de suivi et évaluation de la mise en œuvre du plan de formation avec des indicateurs et les responsables des activités

2.- Missions du consultant

- Proposer une démarche méthodologique d'évaluation des besoins en formation et en équipements de biosécurité et de biosûreté en laboratoire
- Proposer une démarche méthodologique d'élaboration du plan de formation en biosécurité et en biosûreté en laboratoire
- Soumettre à la Direction des Laboratoires, le premier draft du plan de formation, accompagné de la revue documentaire, des résultats des entretiens avec les informateurs clés
- Soumettre à la Direction des Laboratoires les drafts des modules de formation

- Animer un atelier de présentation du premier draft du plan de formation en biosécurité et de biosûreté en laboratoire pour recueillir les suggestions et recommandations d'amélioration des participants
- Animer l'atelier de validation du draft du plan de formation en biosécurité et biosûreté en laboratoire ;
- Finaliser le plan de formation en biosécurité et en biosûreté en laboratoire, en intégrant des recommandations issues de l'atelier de validation.
- Animer un atelier de présentation des drafts des modules de formation sur la biosécurité et la biosûreté en laboratoire ;
- Animer l'atelier de validation des drafts des modules de formation sur la biosécurité et la biosûreté en laboratoire pour recueillir les suggestions et recommandations d'amélioration des participants
- Finaliser les modules de formation sur la biosécurité et la biosûreté en laboratoire, en intégrant des recommandations issues de l'atelier de validation.

3.- Durée de la mission

La mission sera conduite pendant trois (3) mois calendaires, à compter de la date de signature du contrat, jusqu'à la remise de la version validée du plan de formation.

4.- Dossier de candidature des consultants

Le dossier de candidature doit inclure les éléments ci-après :

- Lettre de manifestation d'intérêt adressée au Directeur des Laboratoires
- CV détaillé démontrant que le candidat dispose des qualifications, expériences et aptitudes en biosécurité et biosûreté en laboratoire, requises pour la mission, et incluant des informations sur la réalisation de missions similaires au cours des 5 dernières années
- Note technique dans laquelle le consultant présente sa compréhension de la mission, accompagnée de l'approche méthodologique proposée et du chronogramme des activités
- Offre technique et financière
- Au moins trois (3) références

5.- Agenda prévisionnel de la mission

- Démarrage de la mission, le **13 mai 2024**
- Soumission le **14 juin 2024**, du premier draft du plan de formation en biosécurité, en biosûreté en laboratoire accompagné des annexes, et des drafts des modules de formation en biosécurité, en biosûreté en laboratoire accompagnés des annexes
- Animation de l'atelier de présentation du draft du plan de formation, le **19 juin 2024**
- Animation de l'atelier de présentation des drafts des modules de formation sur la biosécurité et la biosûreté en laboratoire, le **20 juin 2024**
- Animation de l'atelier de validation du plan de formation, du **02 au 04 juillet 2024**

- Animation de l'atelier de validation des drafts des modules de formation sur la biosécurité et la biosûreté en laboratoire, du **16 au 18 juillet 2024**
- Soumission de la version finale du plan et des modules finalisés de formation sur la biosécurité et la biosûreté en laboratoire, le **23 août 2024**

6.- Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature portant la mention « Elaboration d'un plan et des modules de formation sur la biosécurité et la biosûreté en laboratoire », doivent être soumis, sous plis fermé, au plus tard le **22 avril 2024**, à 12h, à la Direction des Laboratoires :

- E-mail : secretariat.dl.2019@gmail.com
- Tél. : + 221 33 864 11 81

7.- Sélection des dossiers de candidature

L'évaluation des propositions sera réalisée selon des critères consensuels, par un comité de sélection qui sera mis en place par la Direction des Laboratoires,

Le candidat classé premier sera contacté pour les négociations de son offre financière et un contrat lui sera proposé pour signature, en cas d'accord.

En cas de désaccord, la négociation se poursuivra avec les candidats suivants, en fonction du classement

Ministère de la Santé et de l'Action Sociale
Direction générale de la Santé publique
Direction des Laboratoires
Le Directeur

Pr. Amadou Moctar DIEYE